

Annexé à 3/05.

Chambon Charles



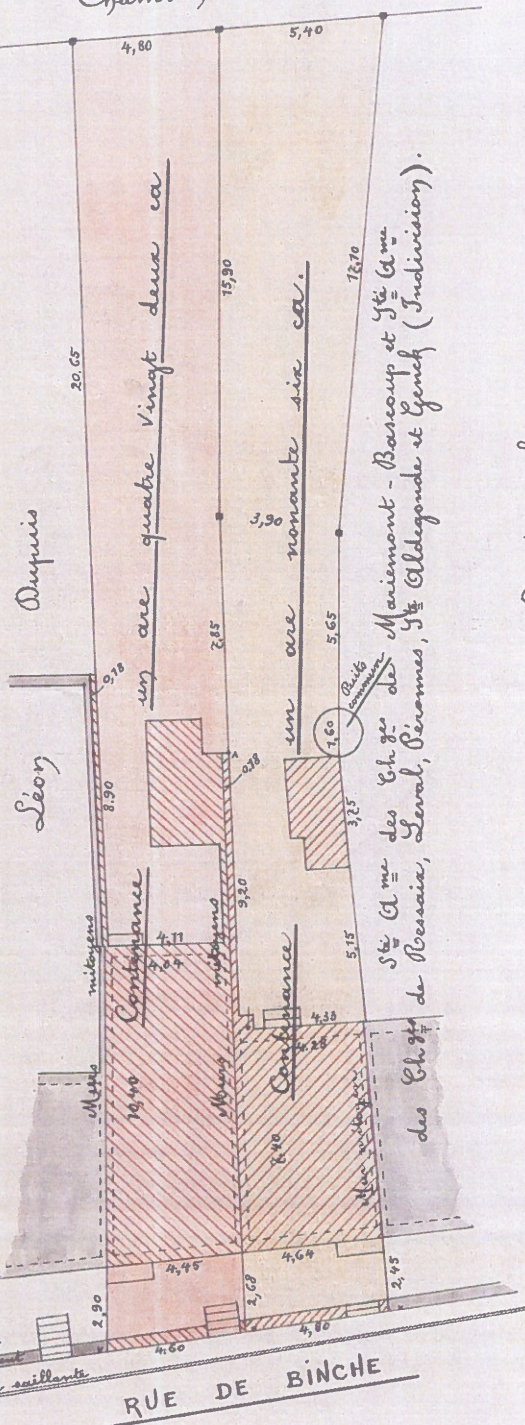
COMMUNE DE LA HESTRE

SECTION B

Plan indiquant en rose et jaune deux maisons avec dépendances et terrains contenant respectivement un are quatre vingt deux ca. et un are nonante six ca. cédés par l'Indivision existant entre la 1^{re} A^{me} des Charbonnages de Marichant-Bascoup et la 1^{re} A^{me} des Ch. de Bessaire, Laval, Siermes, St Aldegonde et Genck à Messieurs Léon De Bore (et Lefebvre Florian) tous deux habitants demeurant à La Hestre.

Acte du 6 Nov. 1922 de Maître Vallecq

Mur de soutènement
Bordure saillante



Pris pour le géomètre-juré soussigné
Garnier le 2-8-1922.

ÉCHELLE DE 5/1000.